



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2892
5 janvier 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

2024 : une société à changer de fond en comble



Pouvoir d'achat

Ça va de mal
en pire

Page 5

Gaza

L'assassinat
d'un peuple

Page 6

Migrants

Les damnés
de la Terre

Pages 3 et 12

Leur société

- Rentrée : Macron promet du sang et des larmes 3
- Isère : chasse aux travailleurs sans papiers 3
- La Rochelle : expulsion révoltante 3
- Anticor : le pouvoir juge et partie 4
- Jacques Delors : de l'or pour les capitalistes 4
- Surpopulation carcérale : une "passion d'enfermer" les gens 4
- Pouvoir d'achat : ce qui ne change pas en 2024 5
- MaPrimeAdapt' : adaptez-vous donc ! 5
- Travailleurs pauvres : tour de vis gouvernemental 5
- JO : main basse sur les logements étudiants 5
- Mediator : Servier touché mais pas coulé 8
- Lorient : pêche aux subventions 8
- Collège de La Jordane Aurillac : fermeture programmée 8
- ZFE : les voitures de pauvres à la casse 9
- Hauts-de-France : le chaos du transport ferroviaire 9
- Retraites : une hausse qui ne cache pas la baisse 9
- Habitat : un serial liquidateur à l'œuvre 9

Dans le monde

- Gaza : les grandes puissances coupables 6
- Anéantir le Hamas, ou les Palestiniens ? 6
- Mer Rouge : les armées impérialistes en manœuvre 7
- Arabie saoudite : des crimes solubles dans le pétrole 7
- Bourses mondiales : des records pour qui ? 7
- États-Unis : tous les travailleurs sont des migrants 12
- L'Ocean Viking consigné : "Laissez-les mourir !" 12

Dans les entreprises

- Arrêts maladie 10
- UL CGT - Poissy 10
- Amazon 10
- ADP 11
- Territoriaux de Belfort 11

En 2024, une société à changer de fond en comble

Pour inaugurer cette nouvelle année, difficile de trinquer à la paix dans le monde sans avaler de travers, tant la guerre et la crise plongent de plus en plus de peuples dans la barbarie !

En Ukraine, la « campagne d'hiver » s'engage et promet à la population de nouveaux mois de privations. Et encore combien de morts et de blessés parmi les soldats russes et ukrainiens terrés dans les tranchées, dans cette guerre où les puissances impérialistes et la Russie s'affrontent, quel qu'en soit le prix pour les Ukrainiens ?

C'est aussi avec l'aval et l'aide matérielle des grandes puissances, États-Unis en tête, que l'État d'Israël a les mains libres pour continuer le massacre à Gaza. En quelques semaines, la guerre a déjà fait plus de 21 000 victimes et, pour écraser la population palestinienne, Netanyahu annonce qu'elle est partie pour durer.

De l'autre côté de l'Atlantique, la tension monte dans la région de l'Essequibo, attribuée au Guyana à la fin du 19^e siècle par les puissances coloniales et revendiquée par le Venezuela voisin. Le gouvernement vénézuélien a déterré la revendication de ce territoire non sans calculs politiques, à la veille d'élections, mais aussi par nécessité. Le groupe pétrolier américain ExxonMobil se détourne en effet du pétrole vénézuélien au profit des réserves immenses découvertes au Guyana.

Au nom du respect de frontières héritées du partage impérialiste du monde, les États-Unis affirment leur soutien au gouvernement du Guyana et l'ancienne puissance coloniale britannique a envoyé un navire de guerre patrouiller au large de ses côtes... La défense des droits du petit Guyana contre son voisin a une forte odeur de pétrole, dont les grands groupes impérialistes continueront à rafler la plus grosse part, en imposant leurs conditions.

Les mêmes ingrédients mettent à feu et à sang de nombreuses régions du continent africain où, quand on ne meurt pas sous les balles, on risque de mourir de faim. C'est le cas au Soudan, où la famine menace six millions de personnes. En République démocratique du Congo, la guerre civile dure depuis des années dans la région du Kivu, pour mettre la main sur les richesses du sous-sol, parmi lesquelles le coltan. Elle aurait déjà fait six millions de morts et près de quatre millions de réfugiés. Et toujours, derrière les milices locales et les interventions d'États africains voisins, on retrouve l'impérialisme à la manœuvre, pour assurer les profits

de multinationales auxquelles ces matières premières sont essentielles. Les effets du réchauffement climatique aggravent encore la situation de millions de femmes, d'hommes et d'enfants, contraints à l'exil.

La bourgeoisie est incapable de maîtriser les contradictions de son propre système et la guerre économique acharnée que se livrent les différentes puissances conduit à la guerre tout court et à sa généralisation. C'est à ce prix que les marchés financiers sablent le champagne en cette fin d'année, qui voit les Bourses mondiales engranger une pluie de records et Françoise Bettencourt Meyers, l'héritière de L'Oréal, sacrée « femme la plus riche du monde », avec une fortune personnelle de plus de 100 milliards de dollars.

Ici, les travailleurs ne payent pas encore le prix du sang, mais celui d'une vie toujours plus difficile, d'espoirs rétrécis, de salaires tout juste suffisants pour garder la tête hors de l'eau et de conditions de travail de plus en plus dures.

Macron a beau tenter de nous vendre le rêve des Jeux Olympiques, les prouesses des athlètes ne rempliront pas les frigos et les infrastructures construites à coup de milliards pour ces grands jeux du fric ne mettront pas à l'abri les milliers d'enfants, de femmes et d'hommes contraints de dormir dehors.

Les raisons d'espérer pour l'avenir, les travailleurs ne les trouveront pas dans les « fiertés françaises » de Macron, pas plus que dans les promesses de ses concurrents politiques, qui tous respectent ce système dirigé par les capitalistes.

Aujourd'hui comme hier, les raisons d'espérer des opprimés résident dans leurs propres forces, dans leurs capacités à se dresser contre leurs exploités.

La classe ouvrière, dont le travail fait tourner toute la société, n'est pas condamnée à subir, à voir ses conditions de vie sombrer pour les profits des capitalistes. Elle n'est pas condamnée à se laisser diviser suivant le type de contrat, la couleur de peau ou la nationalité. Elle n'est pas condamnée à envoyer ses enfants se faire trouer la peau pour les intérêts des puissants.

En reprenant conscience de leur force, en renouant avec les idées communistes révolutionnaires, les travailleurs n'ont rien à perdre que leurs chaînes et tout un monde à gagner. Ces mots de Marx sont notre meilleure perspective d'avenir.

Nathalie Arthaud



Rentrée : Macron promet du sang et des larmes

Macron n'a pas manqué au soir du 31 décembre de faire sa traditionnelle allocution, en s'adressant à la « nation » car, pour lui, il n'y a pas de lutte de classes : il n'y a pas d'un côté des exploités qui se sont enrichis de façon éhontée en 2023, et de l'autre l'immense majorité de travailleurs dont les conditions de vie ont reculé !

Le discours avait un ton martial. Macron a parlé de la « peur du retour de la guerre » et il n'avait que le mot « réarmement » à la bouche : « réarmement de l'économie », « réarmement de l'État », « réarmement civique ». Comme pour insulter les travailleurs qui se sont opposés à sa réforme des retraites, il a osé dire, à propos de toutes ses réformes antiouvrières, que la population a été « au rendez-vous de la mobilisation » ! Cela peut se traduire ainsi : vous avez pris des coups mais, en fin de compte, vous les avez acceptés !

Macron a aussi eu une phrase sur les « impatiences » : « Je sais les impatiences, oserais-je dire, je les

partage. » Mais de quelles impatiences parlait-il ? Celles de la grande bourgeoisie qui voudrait que l'État cogne plus fort encore sur les travailleurs et qui trouve que Macron est trop lent ? Celles de l'extrême droite qui attise la haine contre les travailleurs immigrés pour faire diversion face aux conséquences de la crise économique pour le monde ouvrier et veut en faire un marchepied pour arriver au pouvoir ? En tout cas, le président ne parlait pas de celles des travailleurs, des chômeurs ou des retraités exaspérés par l'inflation qui fait dégringoler leur niveau de vie. Macron est détesté par la population ouvrière et il le sait, comme

il sait que c'est son rôle de concentrer le mécontentement sur sa personne.

Son discours appelle la population à la détermination dans le cadre d'une mobilisation pour que 2024 soit « l'année de la France », le plus important étant d'avoir « de la cohésion ». Que veut dire ce langage ? Il y a encore moins de trois mois, en Israël, un Netanyahu devait faire face à d'importantes manifestations et était au plus bas dans les sondages. Aujourd'hui, la guerre a tout bouleversé. Elle lui a permis de faire « l'Union sacrée », de ranger la population derrière son gouvernement, y compris ses ministres d'extrême droite ouvertement racistes. Il a réussi à faire accepter une guerre à Gaza faisant des dizaines de milliers de victimes palestiniennes, à faire accepter à la population israélienne l'embrigadement de toute sa jeunesse.



L'Union sacrée au prétexte de la guerre est une recette de tous les gouvernements et Macron n'utilise pas un vocabulaire guerrier par hasard. Aujourd'hui, cette union doit se faire selon lui du fait de la montée des tensions guerrières. Mais elle doit aussi servir à ce que les travailleurs sacrifient leur niveau de vie pour que les capitalistes français puissent mener leur guerre économique. Et, en fait, les sommets de l'État se préparent à ce que cette

guerre économique puisse aller plus loin. Macron ne s'est pas vanté pour rien que « en une décennie, le budget pour l'armée a été doublé ». Pourquoi dépenser autant d'argent sinon pour être prêt à de futures guerres ? Et où qu'elles se situent, en Europe, en Asie ou en Afrique, elles seront menées dans l'intérêt des classes riches, aux frais des travailleurs. La guerre ne supprime pas la lutte de classe, elle en fait une question de vie ou de mort.

Pierre Royan

Isère : chasse aux travailleurs sans papiers

Le 27 décembre, une dizaine de livreurs sans papiers ont été arrêtés par la police alors qu'ils attendaient des commandes devant des restaurants de quatre villes de l'Isère : Grenoble, Voiron, Bourgoin-Jallieu et Vienne.



Conférence de presse de la CGT-Isère contre les arrestations.

Ces opérations, menées simultanément et baptisées « Uber Eats » par la police, se sont apparentées à de véritables rafles. D'importants dispositifs ont été déployés pour encercler les travailleurs livreurs de repas, formant parfois des nasses, comme sur la place Victor-Hugo de Grenoble, qui a été quadrillée par des camions de police.

Les travailleurs, arrêtés et menottés comme des délinquants, ont été emmenés en centre de rétention à Grenoble et Lyon ou placés en garde à vue. Leur outil de travail, des vélos, ont été confisqués. Des obligations de quitter le territoire français (OQTF) ou des interdictions de retour en France (IRTF) leur ont été notifiées. Selon le procureur de

Grenoble, à l'origine de cette infâme opération, il s'agirait de montrer que ces travailleurs sont « gravement exploités par ceux qui leur sous-louent leurs licences ». Quelle hypocrisie quand on sait que ces livreurs de plateformes comme Uber Eats ou Deliveroo étaient en grève en décembre, notamment à Grenoble, pour dénoncer leurs conditions de travail déplorables et leurs salaires au rabais !

Cette chasse aux travailleurs sans papiers s'inscrit dans le déchaînement anti-immigrés, en lien avec la loi abjecte votée par Ciotti, Le Pen et les soutiens de Macron. Cette loi qui s'attaque aux travailleurs immigrés est dirigée en fait contre toute la classe ouvrière. Comme le disent les sans-papiers interpellés en Isère : « Nous ne sommes pas des délinquants. Nous n'avons pas envie d'aller quémander. On est des travailleurs. On fait quelque chose d'utile. » Ils sont en effet bien plus utiles que les patrons d'Uber et de Deliveroo qui,

eux, encaissent les profits et ne sont pas inquiétés.

Les démagogues au service de la bourgeoisie veulent faire croire que la récente loi Immigration permettra de réduire la délinquance et d'augmenter la « sécurité ». En réalité, en fragilisant les travailleurs déjà précaires, elle donne plus de pouvoir aux patrons qui n'en seront que plus forts pour s'en prendre

par la suite à tous les travailleurs. C'est une logique bien connue dans chaque entreprise où le patron divise entre travailleurs en intérim, CDD et CDI, entre ateliers, ou grâce aux coefficients attribués aux uns ou aux autres. Il ne faut pas accepter la division entre travailleurs, ni le harcèlement policier et l'expulsion des travailleurs sans papiers !

Marlène Stanis

La Rochelle : expulsion révoltante

Il n'a pas fallu 24 heures aux autorités pour expulser Ousmane Touré, commis de cuisine de 23 ans, vers la Guinée, après son arrestation le 22 décembre au commissariat de La Rochelle où il venait pointer chaque vendredi. Ce pointage s'est transformé en guet-apens.

Orphelin sans ressource, Ousmane avait fui adolescent la Guinée, traversé le désert, l'Algérie

et le Maroc. Arrivé il y a trois ans à La Rochelle, il y travaillait en CDI pour un petit restaurateur. La mobilisation de celui-ci et de ses collègues n'a pas pu enrayer la machine infernale d'une expulsion.

Avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Immigration, l'appareil d'État et l'extrême droite font la course au plus perfide contre les immigrés.

David Louvois

Anticor : le pouvoir juge et partie

Le gouvernement a décidé de ne pas renouveler l'agrément de l'association Anticor, limitant ainsi ses possibilités de porter des affaires de corruption devant les tribunaux.

Cet agrément autorise l'association à saisir la justice et à imposer que des enquêtes aient lieu dans des affaires de corruption. Il lui permet aussi d'avoir accès aux dossiers. Cet agrément avait été mis en place en 2013 par Hollande, le président socialiste de l'époque, suite au scandale de fraude fiscale du ministre du Budget Cahuzac. Jusque-là, seuls les procureurs de la République pouvaient se constituer partie civile pour des affaires de corruption et, comme ils dépendent du pouvoir exécutif, ils le faisaient très rarement. Mais Hollande ne prenait pas trop de risques car seul le

gouvernement peut accorder cet agrément, et en plus pour une durée de trois ans. En ce moment, seules trois associations l'ont obtenu...

Au fil des années, Anticor a pu mettre en cause des politiciens de différents bords grâce à cet agrément, notamment le ministre de la Justice Dupond-Moretti, le secrétaire général de l'Élysée Kohler et la Première ministre Borne. « *Ce n'est donc pas une surprise* », comme l'a déclaré la présidente d'Anticor, si Macron n'a pas renouvelé l'agrément. D'après cette même présidente, le niveau de corruption est d'ailleurs actuellement colossal : « *Rien qu'en France, il a été évalué à*

120 milliards d'euros par an. »

La plupart de ces affaires ont pour origine les liens fusionnels entre l'État et les grands groupes capitalistes. Par exemple, Kohler est accusé d'avoir servi les intérêts du trust de transport maritime MSC, alors qu'il représentait l'État au conseil de surveillance du port du Havre et au conseil d'administration des Chantiers navals de Saint-Nazaire, deux entreprises pour lesquelles MSC est un important client. Ce ne serait vraiment pas étonnant : Kohler est de la famille des propriétaires de MSC et il a même été le directeur financier de cette entreprise.

Borne est quant à elle accusée d'avoir favorisé les compagnies autoroutières quand, en tant que chef de cabinet du ministère de



Macron et le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, en septembre 2022.

l'Écologie, elle a mené les négociations concernant les conditions du prolongement de leurs concessions en 2015. Ce ne serait pas surprenant non plus : elle a été directrice générale des concessions en 2007 et 2008 d'une de ces compagnies, Eiffage.

Ces affaires émaillent l'histoire du capitalisme depuis ses débuts. Mais elles se sont amplifiées avec le temps car les profits des grands groupes capitalistes

dépendent de plus en plus du soutien de l'État et des marchés publics. Ce qu'on appelle la corruption n'est que la partie considérée comme illégale des liens financiers entre l'État, son personnel et ces groupes.

Ce n'est pas juste un kyste bénin de la société, c'est son cancer généralisé, contre lequel le seul anticorps ou remède efficace serait de renverser le capitalisme lui-même.

Arnaud Louvet

Jacques Delors : de l'or pour les capitalistes

Après la mort de Jacques Delors, les éloges se sont multipliés, de LR à La France insoumise.

Ainsi, pour Mélenchon : « *Jacques Delors était un socialiste de la génération qui avait un idéal. Si éloigné qu'on ait pu être, je salue le militant et l'homme d'action qui agissait en pensant au bien commun.* » En fait de « bien commun », Delors, haut fonctionnaire depuis 1962, successivement membre de la CFTC puis de la CFDT, se mit au service du Premier ministre gaulliste Jacques Chaban-Delmas en 1969. Puis, Mitterrand l'ayant suffisamment rassuré sur ses intentions, Delors le rejoignit au Parti socialiste en 1974, avant de devenir son ministre de l'Économie en 1981. Quand Mitterrand, après un an de pouvoir, en 1982, décida un plan d'austérité, Delors le mit en œuvre. Il dévalua deux fois le franc, instaura le forfait hospitalier, décida d'un prélèvement obligatoire sur tous les revenus imposables et augmenta toute une série de prix, du téléphone à l'électricité, autant de mesures destinées à ponctionner le monde du travail pour rassurer les marchés financiers. Mais cela ne suffit pas et, après les élec-

tions municipales de 1983, Delors instaura le blocage des salaires.

Retiré officiellement de la vie politique après avoir présidé la Commission européenne, Delors n'eut de cesse d'intervenir dans le débat, toujours en faveur des mesures antiouvrières. Ainsi, pendant les grèves contre la réforme Fillon des retraites en 2003, il signa une tribune reprochant au Parti socialiste de soutenir celles-ci, alors qu'il aurait pu, disait-il, être à l'origine du texte.

Lors du 41^e congrès de la CFDT, en 1998, Delors a confié à des militants ses motifs de fierté : « *Premièrement, j'ai réussi à désindexer les salaires, ce qu'aucun gouvernement de droite n'a jamais réussi à faire alors qu'ils en rêvaient depuis toujours. Deuxièmement, j'ai réussi à imposer sans révolte sociale un plan de rigueur qui a dû faire pâlir Raymond Barre.* » C'est une leçon de choses pour ceux qui ont des illusions sur la gauche réformiste, celle qui aujourd'hui rend un hommage unanime à cet « homme d'action » !

Aline Urbain

Surpopulation carcérale : une "passion d'enfermer" les gens

Selon des statistiques de l'administration pénitentiaire, le nombre de détenus en France a atteint au 1^{er} décembre le chiffre record de 75 667 personnes, pour 61 359 places. La surpopulation carcérale atteint des records.



Cellule suroccupée, à Toulouse.

La densité est de 123,3 %, mais elle atteint et parfois même dépasse les 200 % dans onze établissements. Et dans les maisons d'arrêt, là où sont emprisonnés les détenus en attente de jugement, donc en principe présumés innocents, ainsi que ceux condamnés à de courtes peines, elle est de 148,5 %.

Il va sans dire que cette surpopulation n'offre

guère de perspectives de réinsertion aux prisonniers entassés pendant des mois voire des années dans des conditions inhumaines. Selon Dominique Simonnot, la contrôleur des prisons, « *des gens ont moins d'un mètre carré pour se mouvoir, sont enfermés 22 heures sur 24, dorment sur un matelas au sol [avec] du papier toilette dans le nez et les oreilles*

pour empêcher que les cafards n'y entrent. » L'insalubrité est fréquente dans de nombreux lieux de détention, où les lavabos fuient, où les cafards et les rats grouillent, avec dans certaines cellules des odeurs d'urine qui se répandent, etc. Cela ne peut que créer des tensions et des bagarres, dont les surveillants, qui ont d'ailleurs un taux d'absentéisme de 40 %, sont aussi victimes.

Dominique Simonnot dénonce aussi « *cette passion* » d'enfermer pour laquelle la France a été de nouveau condamnée en juillet dernier par la Cour européenne des droits de l'homme. Darmanin et ses forces de police enferment à tour de bras de petits délinquants sans danger pour la société, voire des innocents.

La seule suite que donne le gouvernement à cette surpopulation carcérale est de créer de nouvelles prisons, sans promouvoir d'autres solutions ni bien sûr s'attaquer aux causes profondes de la délinquance dans une société d'injustices pourrissantes.

Marianne Lamiral

Pouvoir d'achat : ce qui ne change pas en 2024

Ce début d'année 2024, comme tous les ans, est l'occasion de commentaires sur « ce qui va changer en 2024 ». La routine est telle que même Macron, pourtant professionnel des discours creux et des écrans de fumée, a préféré passer vite sur le sujet. Ainsi, le smic augmente d'une quinzaine d'euros par mois, avec 1,13 % d'augmentation.

Avec la hausse du mois de mai, il colle à peine à l'inflation officielle, et c'est un message de soutien au patronat contre les revendications de hausses de salaire.

La plupart des salaires n'ont, loin s'en faut, pas suivi le coût de la vie. Au contraire, pour de plus en plus de travailleurs, le salaire réel a chuté et ils se retrouvent aujourd'hui au smic. La politique de la classe capitaliste a entraîné une telle chute du niveau de vie que les Restos

du cœur sont encore débordés cette année et désormais au bord de la faillite.

Beaucoup de travailleurs ne peuvent pas faire les achats nécessaires avec leur seul salaire. Pour faire mine de répondre au problème et aider les capitalistes à vendre leurs produits, l'État a multiplié primes, bonus, boucliers, chèques énergie ou autres. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique n'empêche pas qu'il

reste inaccessible à la plupart des ouvriers qui fabriquent ces mêmes véhicules. Quant à l'idée d'un leasing à 100 euros par mois, toujours pour l'achat d'un véhicule électrique, elle ne change rien au fait que vendre des produits de plus en plus chers à des familles de plus en plus appauvries est impossible.

D'autre part, l'argent de ces aides données d'une main, est repris d'une autre main par l'État. Les prix du gaz, de l'électricité et les impôts locaux vont augmenter encore en 2024. Les timbres vont augmenter de plus de 10 %, et les cigarettes de 50 centimes à 1 euro selon les paquets. Rien ne peut dissimuler la baisse du pouvoir d'achat.

Charles Legoda

MaPrimeAdapt' : adaptez-vous donc !

Parmi les dispositifs qui entrent en vigueur en janvier 2024 figure une subvention unique pour l'adaptation des logements à la mobilité réduite, intitulée MaPrimeAdapt'.

Pour le gouvernement, ce serait aux personnes âgées ou en situation de handicap de faire des travaux chez elles, et non à la société de leur offrir des infrastructures adaptées.

Cette subvention, annoncée à l'origine par le gouvernement en novembre 2021, est destinée aux personnes dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 euros et ayant soit plus de 70 ans, soit une incapacité importante reconnue. Elle couvre, en fonction des revenus, entre 50 % et 70 % du coût des travaux d'installation de barres d'appui, de rampes d'accès, d'un monte-escalier, ou encore d'une salle de bain ergonomique. Il ne s'agit en réalité pas vraiment d'une nouveauté puisqu'il était auparavant possible d'obtenir une subvention de l'Agence nationale de l'habitat ou de la Caisse d'assurance vieillesse pour ce type de travaux.

Même en n'ayant que 30 % des frais à payer, le prix des ces travaux est bien souvent hors de portée

lorsqu'on cumule les difficultés de mobilité avec un faible revenu. Cette nouvelle prime, qui poursuit la politique de l'aumône dont le gouvernement a l'habitude, n'a donc aucune chance de régler le problème des risques de chute ou de l'impossibilité de monter les escaliers tout seul.

Au-delà de la question financière, prétendre que des palliatifs individuels représentent une solution relève, au mieux, de l'hypocrisie. L'accueil du vieillissement et du handicap est une question collective, qui ne se limite d'ailleurs pas à la mobilité, mais touche aussi au problème de la solitude et nécessite un véritable entourage social. Tout l'inverse du mépris affiché par le gouvernement, qui se moque de ces difficultés, comme le reflètent le manque criant d'infrastructures adaptées aux situations de handicap ou le scandale permanent que constitue l'état et le prix des Ehpad.

Thomas Baumer



Travailleurs pauvres : tour de vis gouvernemental

À partir du 1^{er} janvier, la prime d'activité et le RSA des travailleurs touchant les plus petits salaires vont être rabotés grâce à l'instauration du nouveau « montant social net ».

Cette nouvelle ligne, apparue progressivement sur les bulletins de salaire depuis cet été, devient à présent obligatoire et sera transmise chaque mois par les employeurs aux organismes de Sécurité sociale. Le montant social net remplace ainsi la déclaration trimestrielle du net à payer avant impôt sur le revenu, que devaient effectuer les travailleurs pauvres auprès de ces organismes et qui servait à déterminer le montant de la prime d'activité ou du RSA.

Le gouvernement prétend ainsi faciliter les démarches administratives et

limiter les risques d'erreur de déclaration. Mais il ne s'agit pas que de cela. Au passage, le montant social net inclut ce qui est considéré comme des avantages en nature : par exemple les tickets restaurant, ou la part patronale des cotisations obligatoires aux mutuelles, etc. Cela fait gonfler ce montant social net par rapport au net à payer avant impôt. Devant les protestations de centrales syndicales, le gouvernement a récemment accepté d'en exclure la prévoyance, reconnaissant qu'un capital-décès lointain n'a rien à voir avec des prestations sociales

indispensables pour boucler au jour le jour le budget des travailleurs.

Il n'en reste pas moins que le montant social net fait augmenter dans bien des cas d'une centaine d'euros, et pour certains d'encore plus, la base sur laquelle la prime d'activité et le RSA sont calculés. Cela fera baisser ces prestations de plusieurs dizaines d'euros, sans qu'aucune augmentation de revenu ne soit intervenue.

Combien de travailleurs se découvriront victimes de cette arnaque au cours des prochains mois ? Des centaines de milliers ? Plus encore ? La politique anti-ouvrière du gouvernement se niche parfois dans ce genre de détail...

Lucien Détroit

JO : main basse sur les logements étudiants

Comment loger le personnel supplémentaire (médical, administratif, sécurité, etc.) indispensable pour le bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques ? Eh bien, il n'y a qu'à réquisitionner les logements d'étudiants gérés par le Crous de Paris.

Petit problème pour les organisateurs, le bail consenti aux étudiants était signé pour une année entière, vacances d'été comprises ! Qu'à cela ne tienne, en mai dernier, le Crous a averti les occupants que leur bail s'arrêterait au 30 juin 2024, et que les résidences devaient être vidées à cette date, et tant pis pour les étudiants, étrangers ou non, qui auraient voulu

occuper leur chambre durant l'été !

Requis par un syndicat, le tribunal administratif de Paris avait suspendu la décision du Crous. Or, le Conseil d'État a invalidé cette décision, s'appuyant pour cela sur le changement de durée du bail. En compensation, les étudiants devraient recevoir une indemnité de 100 euros ainsi que deux places gratuites pour assister aux JO.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a affirmé qu'il n'avait « jamais été question de priver de logement un seul étudiant pendant les Jeux »... mais sans préciser cependant où ils seront relogés.

M. L.

Gaza : les grandes puissances coupables

Daniel Hagari, porte-parole de l'armée israélienne, a déclaré dans un message adressé aux troupes pour le nouvel An que la guerre contre Gaza continuera « tout au long » de l'année 2024.

Les bombardements israéliens contre Gaza se sont poursuivis dans la nuit du 31 décembre, visant plusieurs villes, dont Khan Younés au sud, et faisant encore plusieurs dizaines de morts et blessés. Au premier jour de 2024, la guerre impitoyable menée par l'État d'Israël avait déjà fait au moins 22 000 morts et près de 60 000 blessés, majoritairement des enfants, des adolescents et des femmes. Fuyant les combats, 85 % de la population gazaouie, soit 1,9 million de personnes, ont dû se réfugier dans des camps situés au centre du territoire. Prise au piège, elle est quotidiennement la cible de bombardements.

Netanyahu affirme qu'il s'agit de « détruire le Hamas ». Mais le pilonnage intensif de ce petit territoire qu'est Gaza est d'abord et avant tout une politique de terreur visant la population palestinienne.

Elle s'inscrit dans la continuité de celle menée par tous les gouvernements israéliens depuis 75 ans. Elle ne peut que susciter l'apparition de nouveaux combattants parmi la jeunesse palestinienne. Cette politique est aussi responsable de la mise en condition guerrière permanente de la population israélienne, vouée à fournir les troupes dont leur État a besoin au quotidien pour en faire les bourreaux de la population palestinienne.

C'est ce que reconnaît le porte-parole de l'armée israélienne quand il déclare que, si « certains réservistes retrouveront leur famille et leur emploi cette semaine », ce n'est que pour mieux « leur permettre de reprendre des forces pour les activités à venir au cours de l'année prochaine [2024] », en vue de « combats prolongés » à Gaza. C'est dire si le sort et l'avenir des deux populations, palestinienne



Khan Younés, le 31 décembre.

et israélienne, sont liés. Les tirs de roquettes, lancés en représailles dans la nuit du 31 par le Hamas contre Tel-Aviv, et aussitôt interceptés par le système antimissile israélien, ont quelque peu perturbé les festivités du nouvel An. S'ils n'ont fait aucune victime, ces tirs rappellent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut rester à l'abri de la guerre.

Or l'armée israélienne ne peut réaliser le massacre en cours à Gaza sans le soutien politique international, dont

celui, très concret, des armes et munitions fournies par les USA au nom du « droit d'Israël à se défendre ». Disposer d'un gendarme attitré dans une région aussi cruciale pour ses ressources pétrolières et ses voies commerciales est un atout inestimable pour les

dirigeants impérialistes. De leur point de vue, la tuerie en cours n'est qu'un dommage collatéral, voire une mise en garde utile adressée à toutes les populations de la région, au cas où elles voudraient secouer leur joug meurtrier.

Marlène Stanis

Anéantir le Hamas, ou les Palestiniens ?

Le ministre des Finances israélien, Bezalel Smotrich, chef du Parti sioniste religieux d'extrême droite, a préconisé le retour des colons juifs, qui avaient été évacués il y a quelques années, dans la bande de Gaza.

« Pour avoir la sécurité, nous devons contrôler le territoire, et pour contrôler militairement le territoire sur le long terme, nous avons besoin d'une présence civile », a déclaré Smotrich ajoutant : « Si nous agissons de manière stratégiquement correcte et encourageons l'émigration, s'il y a 100 000 ou 200 000 Arabes à Gaza et non pas 2 millions, tout le discours du jour d'après [la guerre] sera complètement différent. » Autant dire que, pour lui, la « solution » est de jeter les Palestiniens vers d'autres pays, en considérant comme d'habitude que « la coopération de la communauté internationale et des pays arabes autour de nous » n'ont qu'à s'en occuper.

Un autre ministre, celui du Patrimoine, s'est déclaré lui aussi partisan de la

recolonisation juive de Gaza, et a même évoqué l'utilisation d'une bombe nucléaire sur le territoire, ce qui lui a valu il est vrai l'exclusion momentanée du cabinet ministériel.

Pour le moment, ce n'est que la déclaration d'un ministre coutumier de semblables propos, et d'autres politiciens, mais pas du gouvernement, ni de l'état-major. Cependant, l'expulsion des Palestiniens de Cisjordanie est bel et bien en œuvre depuis des années. Et l'action actuelle de l'armée israélienne à Gaza, les bombardements, la famine organisée, le manque d'eau, d'électricité, de médicaments, vont précisément dans le sens de Smotrich.

Des vidéos circulent montrant des soldats israéliens brandissant des banderoles, parfois accrochées

sur des blindés, disant « Nous sommes de retour à Gouch Katif [l'ancienne colonie juive évacuée à Gaza] », « Nous sommes chez nous », etc. Une entreprise immobilière israélienne spécialisée dans la construction de logements en Cisjordanie occupée a publié un projet où l'on voit des meubles neufs, au-dessus des ruines ; une image provisoirement retirée...

Le massacre des Palestiniens se poursuit donc, et la population israélienne est elle-même l'otage de cette politique qui organise un véritable nettoyage ethnique et renforce la haine des peuples voisins à son encontre. Pour sortir de la barbarie, les peuples de la région devront tôt ou tard se débarrasser de tous ceux qui ont intérêt à ces guerres. Seule une fédération socialiste des peuples de la région pourra leur permettre de vivre en paix.

André Victor

Réfugiés syriens : menacés de mourir de faim

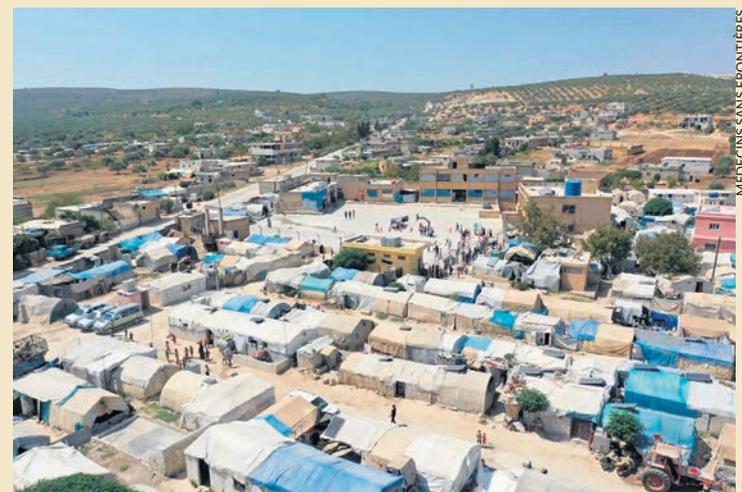
L'ONU a annoncé le 22 décembre 2023 qu'au 1^{er} janvier 2024 elle allait suspendre, faute de financements, son programme d'aide alimentaire au 1,7 million de réfugiés du Nord-Ouest syrien.

Depuis des années, l'ONU assurait à ces réfugiés entassés dans des camps l'aide alimentaire qui leur permettait de survivre misérablement. « Les Nations Unies nous ont condamnés à mourir de faim », a clamé un des réfugiés.

Les représentants des Nations Unies expliquent que les donateurs, en fait les États, n'ont honoré leurs engagements qu'à hauteur de 30 % de leurs promesses

et que les caisses sont donc vides. Au même moment, les budgets militaires de ces États explosent par dizaines, voire par centaines de milliards ! Mais pour leurs dirigeants qui défendent l'ordre impérialiste, entre sauver la vie des populations, en particulier les plus déshéritées, les victimes de leurs guerres, et assurer la continuité des massacres présents et à venir, le choix est vite fait.

Paul Sorel



MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Mer Rouge : les flottes impérialistes en manœuvre

Dimanche 31 décembre, l'armée américaine a annoncé avoir tué dix miliciens houthis et coulé trois de leurs quatre bateaux alors qu'ils tentaient d'attaquer un navire du géant danois du transport maritime Maersk.

Depuis des années, au Yémen, l'Arabie saoudite fait la guerre à ces milices houthis qui ont le soutien de l'Iran. Et, depuis quelques semaines, celles-ci auraient réalisé une vingtaine d'attaques de navire en mer Rouge, prétendant attaquer tout navire israélien ou se dirigeant vers un port israélien tant que Gaza ne sera pas correctement alimenté en vivres.

L'action des Houthis ou du Hezbollah au Liban est utilisée pour présenter l'Iran comme une grande menace pour Israël et l'Occident en général, alors que le régime des mollahs cherche à éviter l'affrontement avec l'impérialisme.

Mais, si les Houthis n'ont

jusque-là fait aucune victime et peu de dégâts sur les bateaux visés, leurs coups ont suffi à faire modifier les itinéraires de ces navires géants. Or ils contiennent des millions de dollars de marchandises

de toutes sortes, des produits de consommation mais aussi, par exemple, une partie des câbles électriques et des aciers plats importés d'Asie par les industries occidentales. Environ 120 porte-conteneurs ont contourné l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance, au lieu de passer par la mer Rouge et le canal de Suez,

causant un allongement des délais, plus de dépenses en fuel, et une nouvelle flambée des prix pour chaque conteneur transporté.

Pour protéger cette route maritime par où transite plus de 10 % du commerce mondial, surtout de l'Asie vers les entrepôts et les usines occidentales, les États-Unis ont monté avec vingt États une coalition militaire devant agir en mer Rouge.

Elle ne s'est pas faite sans difficultés ni tensions entre les intérêts froissés des uns et des autres. Le gouvernement espagnol s'est dit surpris que les États-Unis l'impliquent dans cette coalition militaire sans lui avoir vraiment demandé. Quant à la France, elle tient à afficher que sa flotte, qui de toute façon ne pèse pas bien lourd aux côtés des porte-avions américains, participe à la coalition mais reste sous commandement

national.

En ne faisant pas un geste contre la guerre de Netanyahu mais en intervenant en mer Rouge, les dirigeants impérialistes contribuent en fait à l'extension du conflit. L'impérialisme français a déjà depuis longtemps un pied dans les manœuvres guerrières au Moyen-Orient, à la remorque des États-Unis. Macron a affiché son soutien à Netanyahu dès le début de sa guerre contre le peuple palestinien. Des frégates françaises sont présentes en mer Rouge et, à la mi-décembre, l'une d'elles a abattu des missiles houthis.

À l'inverse de la paix et la sécurité qu'ils prétendent toujours défendre, chacune des interventions et des manœuvres diplomatiques ou militaires des États-Unis et de leurs alliés alimentent l'escalade guerrière.

Charles Legoda



Un porte-conteneurs dans le canal de Suez le 21 décembre.

Arabie saoudite : des crimes solubles dans le pétrole

En 2023, 170 personnes ont été exécutées en Arabie saoudite. Ces crimes, car quel autre nom employer pour une telle hécatombe, n'empêchent pas les dirigeants de cette monarchie moyenâgeuse de figurer parmi les bons amis de tous les chefs d'État.

Emmanuel Macron recevait ainsi en grande pompe le 16 juin dernier Mohammed Ben Salman, le prince héritier et par ailleurs Premier ministre de l'Arabie saoudite. Dans ce pays, la moindre critique contre le régime peut être passible de la peine capitale.

Ainsi, en juillet 2023, un tribunal spécial a condamné à mort Mohamad al Ghamdi qui avait osé critiquer le gouvernement et défendre les prisonniers d'opinion sur un compte twitter comptant neuf abonnés. Cela a suffi à le faire accuser de complot contre les dirigeants du pays, d'atteinte aux institutions de l'État et de soutien à l'idéologie terroriste !

Les tribunaux islamiques, de leur côté, condamnent à tour de bras celles et ceux qu'ils accusent de trafic de drogue ou de comportement méritant la peine capitale en vertu de la charia, comme l'adultère ou l'homosexualité.

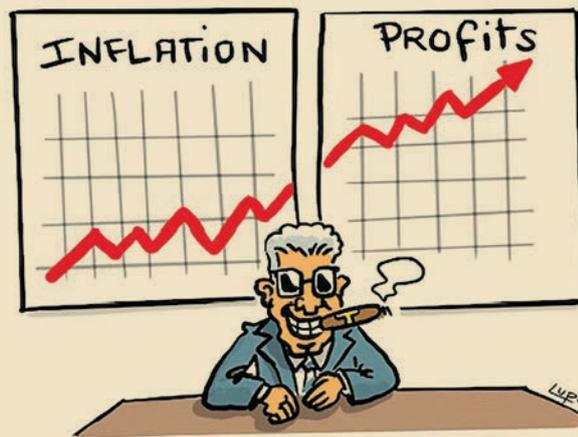
Mohammed Ben Salman a fait un temps quelques gestes destinés à donner une image plus moderne de son régime, comme le droit de conduire accordé aux femmes. Les dirigeants des grandes puissances n'en demandaient pas tant, les puits de pétrole saoudiens et les commandes d'armes ayant toujours suffi à les attirer à la cour de Riyad. Ben Salman a pu cependant bénéficier dans la presse mondiale d'une image de prince libéral, du moins jusqu'à l'assassinat sur ses ordres en Turquie du journaliste dissident Jamal Khashoggi.

L'augmentation du nombre d'exécutions capitales, 170 en 2023 contre 147 en 2022, rend mieux compte de l'oppression que vivent les habitants du pays, les femmes et aussi les migrants venus d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient qui composent la moitié de sa population et la majorité de sa classe ouvrière.

Daniel Mescla

Bourses mondiales : records pour qui ?

Les Bourses mondiales ont atteint des sommets en cette fin d'année 2023. C'est une bonne nouvelle pour les grandes fortunes et une catastrophe pour les classes populaires du monde entier.



L'inflation, les ruptures d'approvisionnement et les politiques monétaires restrictives des banques centrales n'ont pas empêché les grands groupes de faire des profits record cette année. Ils ont en fait repercuté tous ces aléas dans leurs prix et les ont fait payer finalement à la population. Ils ont ainsi maintenu leurs marges, d'autant plus que les salaires ont globalement augmenté moins vite que les prix et que les États ont arrosé d'argent public tous

ces parasites capitalistes.

Cotés en Bourse, ces groupes ont alors vu la valeur de leurs titres s'envoler. Le CAC40, le DAX allemand, le Dow Jones ou le Nasdaq 100 atteignent des sommets en cette fin d'année 2023. Ces records se chiffrent en milliards supplémentaires dans les poches des gros actionnaires. Les 500 personnes les plus riches du monde ont vu leurs fortunes cumulées augmenter de 1 500 milliards de dollars ! Elon

Musk (Tesla) a augmenté la sienne de 95,4 milliards de dollars, Mark Zuckerberg (Meta, ex-Facebook) de 80 milliards de dollars et Jeff Bezos (Amazon) de 70 milliards de dollars. Quant à Françoise Bettencourt Meyers, elle devient la première femme à la tête d'une fortune de plus de 100 milliards, grâce aux actions L'Oréal qui ont atteint un niveau inégalé cette année et fait bondir sa fortune de 40 %.

Ces fortunes insolentes ne tombent pas du ciel. Même quand elles sont liées à des phénomènes spéculatifs, elles reposent avant tout sur l'exploitation de la classe ouvrière. Au même moment, les travailleurs sont de plus en plus nombreux à ne pas pouvoir boucler leurs fins de mois à cause des prix trop élevés et des salaires trop faibles, et dans bien des pays pauvres à ne faire qu'un repas par jour, voire à plonger dans la famine. Tout cela pour fabriquer l'opulence dans laquelle vivent les propriétaires de ces grandes entreprises.

Joséphine Sina

Mediator: Servier touché mais pas coulé

Depuis l'interdiction du Mediator en 2009, les laboratoires Servier, qui le commercialisaient, ont été condamnés à plusieurs reprises et leurs avocats ont à chaque fois fait appel.

Le 20 décembre, la condamnation de Servier pour tromperie aggravée, et homicides et blessures involontaires, a été confirmée.

Le tribunal a donc reconnu que le groupe Servier avait manœuvré pour continuer à commercialiser le Mediator comme antidiabétique, malgré son peu d'utilité reconnue contre cette maladie, alors qu'il le vendait en réalité comme coupe-faim. Alors que d'autres médicaments de la même classe avaient été retirés des ventes dès les années 1990, le Mediator est donc resté prescrit

et remboursé par la Sécurité sociale pendant plus de trente ans à environ cinq millions de personnes, parmi lesquelles il a entraîné jusqu'à 2 000 morts. Pour obtenir son retrait, il a fallu qu'Irène Frachon, une pneumologue alertée par les problèmes cardiaques graves de ses patients sous Mediator, dénonce avec acharnement ce scandale sanitaire.

Le groupe au chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros a été condamné à 2,7 millions d'euros d'amende et à rembourser 415 millions d'euros aux caisses



de Sécurité sociale, mais il échappe à la confiscation des 182 millions d'euros de bénéfices liés au Mediator. L'ex-numéro 2 du groupe – le patron Jacques Servier étant décédé en 2014 – en sera quitte pour porter un bracelet électronique pendant un an, une fois payée une amende de 90 000 euros qui ne risque pas de le mettre sur la paille.

Les avocats de Servier ont annoncé qu'ils contesteront une fois de plus ce jugement devant la Cour de

cassation. Cela fait maintenant des décennies que, pour protéger leur fortune, les patrons du groupe cherchent par tous les moyens à nier leurs responsabilités, y compris en proposant aux familles des indemnisations en échange de leur renoncement au procès. Leur condamnation n'en est pas moins une victoire morale pour tous les malades et les médecins, comme Irène Frachon, qui se sont battus pour faire connaître la vérité.

Sacha Kami

Lorient: pêche aux subventions

Quelques notables de Lorient, le deuxième port de pêche français, se proposent d'exporter le savoir-faire des pêcheurs du Morbihan dans les eaux poissonneuses et sous-exploitées du sultanat d'Oman.

Ce pays bénéficie en effet de 3 000 km de côtes, offrant l'exclusivité sur 535 000 km² de la mer d'Arabie, où ne pêchent jusqu'à

présent que de petites embarcations artisanales. Il s'agirait donc de construire un grand port, doté d'infrastructures de congélation

et de transformation capables d'absorber la pêche d'une flottille de bateaux modernes, voire de bateaux usines. Mieux encore, un aéroport et des avions cargos réfrigérés permettraient d'apporter le poisson frais à la criée de Lorient, pour le distribuer dans la France entière, sauvant ainsi, disent les promoteurs, la pêche locale menacée par la raréfaction du poisson.

Manifestement les promoteurs de cette opération se moquent de la gestion de la ressource, de l'avis des 50 000 pêcheurs d'Oman, en grande partie des immigrants bangladais, du bilan carbone et même des conséquences sur la pêche lorientaise qu'ils prétendent défendre. La seule idée de

vouloir faire voyager du poisson frais en avion-cargo sur 6 000 km a de quoi scandaliser. Et pourtant le projet existe, à l'image de ce qui se fait déjà dans de nombreuses zones de pêche de par le monde. L'industrialisation de la pêche à Oman a été proposée par la Banque mondiale et est approuvée par les autorités du sultanat. Le projet français est subventionné par l'agglomération et la ville de Lorient, qui participent à l'entreprise et ont avancé près de 500 000 euros.

Avant même de racler les fonds de la mer d'Arabie, les joyeux promoteurs lorientais ratissent les fonds publics. C'est toujours ça de pris.

Paul Galois



Le port de pêche de Duqm à Oman.

Collège de La Jordane – Aurillac: fermeture programmée

Le collège de La Jordane à Aurillac, le plus gros du Cantal avec 500 élèves, va être progressivement et définitivement fermé d'ici 2028.

Cette décision prise par la majorité de droite du conseil départemental, sans création d'un nouveau collège, soulève l'indignation des parents d'élèves, des enseignants et du personnel.

Pour justifier cette fermeture, le conseil prétexte la diminution future prescrite du nombre des collèges dans tout le Cantal et l'état déplorable du collège, de type Pailleron, datant de

1965, jamais rénové, et sa pollution par la présence d'amiante, jamais traitée non plus. Mais, au lieu de construire un nouvel établissement à Aurillac, c'est sur une réorganisation de la carte scolaire que le conseil départemental compte pour loger les collégiens. Ils n'iront plus à

La Jordane, mais dans les classes des divers autres collèges d'Aurillac et des environs.

Ne pas faire de travaux, fermer un collège, surcharger des classes: voilà comment des économies sont faites au détriment de l'éducation des jeunes.

Correspondant LO

Sil'rouge

Chère santé

Les mutuelles santé prévoient une augmentation moyenne de 8,1% des cotisations en 2024. Cela va contraindre encore plus de travailleurs à choisir entre leur mutuelle et les autres dépenses de la vie courante, qui augmentent elles aussi.

L'accès aux soins devrait être un droit garanti à tous. Il y a bien assez d'argent dans les caisses de la classe capitaliste pour le financer.

L'hôpital ne se moque pas de la charité

L'un des plus grands hôpitaux parisiens, l'hôpital européen Georges-Pompidou, a lancé une collecte pour acheter un scanner de très haute technologie.

Le budget de l'armée est en forte hausse mais il faut faire la charité pour la santé: symbole d'une société qui marche sur la tête.

Un des nôtres

Un jeune homme, probablement algérien, a été découvert entre la vie et la mort à Orly dans le train d'atterrissage d'un avion. À 12 km du sol, altitude de croisière des vols commerciaux, la température descend à -50° et l'oxygène manque. Les chances de survie sont quasi nulles.

Quinze jours après le vote d'une loi contre l'immigration d'inspiration d'extrême droite, ce drame montre que rien ne dissuadera des jeunes courageux de prendre tous les risques pour trouver une vie meilleure. Les obstacles à la liberté de circulation et d'installation valent condamnation à mort.



ZFE : les voitures de pauvres à la casse

Depuis le 1^{er} janvier 2024, dans les métropoles de Strasbourg, Lyon et Grenoble, les voitures classées Crit'Air 4, des diesels immatriculés entre 2001 et 2005, sont interdites de circulation.

À l'échelle nationale, onze agglomérations ont déjà institué des Zones à Faible Émission (ZFE), bannissant l'usage des plus vieux véhicules, en particulier les diesels, jugés plus polluants. Ces ZFE seront généralisées dans les quarante-quatre agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025.

Si le calendrier d'interdiction pourra dépendre des zones concernées, les principales victimes sont d'ores et déjà désignées : les classes

populaires sont contraintes de remplacer au prix fort leurs vieux véhicules, bien souvent indispensables pour se rendre au travail.

En effet, nombre de travailleurs ont été chassés en périphérie des grandes villes, en raison du prix du logement devenu inaccessible. Mais faute de transports en commun à proximité, la voiture y est indispensable. Selon l'Insee, 30 % des personnes habitant à moins de 500 mètres d'une

station de métro ou de tram utilisent leur voiture pour se rendre au travail, mais 80 % l'utilisent quand ils en sont éloignés de plus de 1,5 km. Cela signifie qu'il faudrait, en premier lieu, investir massivement dans un réseau dense de transports en commun dans toutes les zones urbaines afin d'y faire reculer la place de la voiture, et du même coup la pollution automobile responsable chaque année de dizaines de milliers de morts prématurées, sans parler des accidents routiers.

Le capitalisme est incapable de cela. Les grands

groupes de l'automobile ont d'abord encaissé les dividendes sur les 22 millions de véhicules diesel aujourd'hui en circulation, longtemps présentés comme moins polluants car de consommation moindre. Les mêmes groupes sont aujourd'hui tout à fait ravis que l'État contraigne leurs possesseurs à les envoyer à la casse au nom de l'environnement et à racheter au prix fort un nouveau modèle.

Pour tous ceux-là, peu importe le réservoir, pourvu qu'on ait l'ivresse des bénéfices.

Christian Bernac



Hauts-de-France : le chaos du transport ferroviaire

Régulièrement, les usagers des transports ferroviaires des Hauts-de-France sont en difficulté, en particulier pour arriver à l'heure au travail ou assurer leur correspondance.

De nombreux trains sont supprimés ou bloqués en gare ou sur les voies. C'est souvent en gare que l'utilisateur apprend leur annulation ou leur retard important. Petit à petit, les voyageurs deviennent experts en langue de bois ferroviaire. Un train régional complet est un train qui n'existe pas. Une difficulté d'acheminement du matériel signifie qu'il manque le conducteur ou le contrôleur ou, par exemple, l'autorisation de circuler sur une voie. Et quand, en début d'année, sur les Hauts-de-France, la SNCF avait décidé

un plan adapté de transport, cela signifiait une réduction des trains circulant.

En 2022, sur cette même région championne des retards et annulations, plus de 11 000 trains assurant des liaisons régionales ont été annulés à la dernière minute. Les chiffres de 2023 seront probablement publiés bientôt et ils ne risquent pas d'être meilleurs. Les causes, en dehors des problèmes de vandalisme et de vol de cuivre, sont connues. La SNCF ne prévoit plus de réserve d'agents de conduite ou de

contrôleurs. Il suffit que l'un d'entre eux tombe malade et le train ne circule pas. Celui qui est appelé pour le remplacer vient parfois de

plus de 50 kilomètres. Il n'y a plus d'équipe d'astreinte sur le terrain pour faire face aux conditions climatiques, aux feuilles mortes

comme au gel. Chaque incident, un bagage abandonné ou une panne sur un train, engendre une série de complications sur l'ensemble du réseau.

La décentralisation et la multiplicité des centres de décision séparés les uns des autres, chacun étant responsable d'un des problèmes techniques, ont ajouté de la complexité. Les gares, les trains et les voies ont été mis dans des entités différentes. Mais cette gabegie, la colère des usagers et les difficultés croissantes pour le personnel, n'empêchent pas la SNCF de profiter des clauses du contrat avec la région Hauts-de-France pour faire des bénéfices.

Inès Rabah



Retraites : une hausse qui ne cache pas la baisse

Le gouvernement, relayé par toute la presse et les médias, a annoncé fièrement que les pensions de retraites, en fait celles du régime général, allaient augmenter de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024. L'oubli de taille est que cela vient après six ans de baisse continue du pouvoir d'achat de toutes les pensions de retraite depuis 2018.

Même sur la seule base des indices officiels de l'inflation, inférieurs à la réalité, on peut chiffrer l'importance de la baisse des ressources des retraités. Les hausses de prix cumulées de 2018 à 2023 se montent à environ 14,9 %, l'augmentation

officielle de décembre 2023 n'étant pas encore connue et donc seulement estimée. L'augmentation des retraites du régime général, dans le même temps, a été de 5,8 %, soit une perte de près de 10 %. Et l'évolution des retraites complémentaires Agirc-Arrco ne vaut pas mieux.

Pour les prochaines augmentations, c'est le grand mystère. Derrière la mise en scène sur « les fortes hausses des pensions », il y a la brutale réalité de la baisse des moyens de vivre de millions de retraités.

Paul Sorel

Habitat : un serial liquidateur à l'œuvre

L'enseigne Habitat vient d'être liquidée. Les clients ne reverront pas leurs acomptes, et 383 salariés vont être licenciés par le patron-actionnaire licencier, Thierry Le Guénic.

Ce patron avait obtenu Habitat en 2020 pour un euro symbolique, avant de le laisser couler, pour ne pas dire lui enfoncer la tête sous l'eau. Depuis des mois les magasins manquaient de marchandises.

En même temps, les salariés avaient instruction de poursuivre les ventes, et Habitat a ainsi encaissé 9 millions d'euros d'acomptes pour des commandes qui ne seront pas honorées. Depuis des mois,

l'entreprise ne payait plus ses factures et ses loyers. Le Guénic avait organisé l'opacité totale autour des comptes, y compris vis-à-vis des cadres dirigeants, rapporte Mediapart, qui estime qu'il aurait siphonné 30 millions d'euros en trois ans.

Le Guénic ne s'est pas gêné pour mettre en cause « des résistances internes manifestes »... Les salaires n'étaient plus versés depuis deux mois. Dans les

magasins de Villiers-sur-Marne et Vélizy-Villacoublay, les salariés avaient exercé leur droit de retrait : les factures de chauffage n'étant plus payées, il faisait 8 à 10 degrés.

Le Guénic est un spécialiste des rachats, ceux de Chevignon, Cosmoparis, San Marina, Maison Lejaby, Burton of London, Chantal Thomass... sont à son actif, souvent suivis de liquidations. Avec 180 millions d'euros de fortune, c'est une des 500 personnes les plus riches de France. Ceci explique cela !

Michel Bondelet

Arrêts maladie : **médecins sanctionnés**

Neuf médecins généralistes du Tarn avaient été convoqués en novembre dernier devant la commission des pénalités de la Caisse primaire d'assurance maladie du département. Ils étaient soupçonnés d'avoir prescrit trop d'arrêts de travail.

Six d'entre ces médecins viennent d'écopier d'une sanction administrative : la mise sous accord préalable de leurs arrêts maladie, en fait une mise sous tutelle.

Le syndicat des médecins généralistes du Tarn dénonce une parodie de commission. Dans une pétition en ligne, les médecins dénoncent à juste titre « la commande politique et financière sous-jacente à cette campagne, destinée à intimider les prescripteurs et à

limiter les droits des travailleurs à l'indemnisation d'un arrêt pour maladie. »

En effet, depuis le mois de juin, le gouvernement mène une offensive contre le nombre prétendument trop élevé des arrêts de travail. Le Maire et Attal ont multiplié les déclarations mettant en accusation « les gens en arrêt maladie alors qu'ils ne sont pas malades » ou encore « les arrêts du lundi au vendredi ». La Caisse nationale

d'assurance maladie a écrit à 5 000 médecins en leur intimant de diminuer le nombre d'arrêts maladie qu'ils prescrivent. Et si le Conseil d'État a retoqué un article de la dernière loi de financement de la Sécurité sociale qui prévoyait qu'un médecin envoyé par l'employeur pouvait suspendre les indemnités journalières, celui qui limite à trois jours un arrêt maladie délivré en téléconsultation a été maintenu.

En réalité, en raison des jours de carence non indemnisés ou par crainte de représailles patronales, nombre de salariés renoncent à se faire arrêter et travaillent tout en étant

malades.

Dans nombre de branches, la dégradation des conditions de travail engendre une véritable souffrance physique ou morale, dont bien souvent les médecins généralistes sont les seuls témoins.

En restreignant le droit de ces praticiens à exercer la médecine et à délivrer des arrêts de travail, le gouvernement ne fait pas que casser le thermomètre, il fait aussi monter la température.

Christian Bernac

Poissy : l'union locale CGT expulsée !

Lundi 11 décembre, 150 personnes, essentiellement des militants CGT, et aussi de SUD, ainsi que de divers partis de gauche et d'extrême gauche, dont Lutte ouvrière, se sont rassemblées sur le parvis de la mairie de Poissy pour protester contre la menace d'expulsion sans relogement de l'union locale CGT.

Cette mairie est celle de Karl Olive, ex-LR devenu macroniste. C'est par une lettre recommandée datée du 24 septembre – mais arrivée mi-octobre ! –, que les militants ont appris qu'ils devaient libérer les lieux au plus tard le 31 décembre.

L'union locale CGT existe à Poissy depuis 1899. Ces dernières décennies, elle a été successivement logée dans l'hôtel de ville lui-même, puis déménagée à deux reprises avant d'atterrir, à la demande de la municipalité de l'époque, dans le local actuel, un préfabriqué

ancien, sur un axe fréquenté entre des quartiers populaires et le centre ville. Si les locaux sont certes très vétustes, ils comprennent néanmoins une salle où recevoir des salariés ou réunir des militants et même un hall collectif, partagé sans problème avec une association de musique et une entreprise adaptée, pour des assemblées plus larges. La fonction d'une union locale est précisément de pouvoir accueillir, individuellement ou collectivement, des travailleurs ou des militants ayant à défendre leurs

droits, une fonction d'autant plus importante dans une période où le patronat est de plus en plus agressif.

Les motifs invoqués sont l'absence de bail – en réalité c'est la mairie elle-même qui a laissé en plan une discussion à ce sujet – et la nécessité de reloger justement à cet endroit-là le Secours populaire. Ces prétextes cousus de fil blanc couvrent surtout l'air du temps. De très nombreuses unions locales, parfois départementales, ont actuellement à se défendre contre de telles menaces d'expulsion. À Poissy, les militants n'ont pas l'intention de se laisser faire. Ils appellent à une assemblée générale ouverte à tous samedi 13 janvier au matin, dans les locaux de l'union locale.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent
Chez Amazon, les attentions du père Noël



ROMUALD MEIGNEUX SIPA

L'entrepôt logistique de Vélizy, dans les Yvelines, ouvert en 2018 et où je travaille, réceptionne et trie des produits qui ont été emballés dans les centres Amazon du pays.

L'équipe de nuit s'occupe de répartir les colis dans différentes allées et sur des étagères. Les plus gros pèsent parfois 20 kg et même si Amazon, pour se décharger en cas d'accident, met l'accent sur la sécurité, et si on est censés porter ces colis à deux (c'est le « team lift », il y a des mots anglais pour tout !), en fait on doit parfois soulever seul de lourds colis. L'équipe du matin termine le tri, puis doit placer sacs et colis sur des chariots. Un terminal mobile accroché au bras assigne des routes à chaque travailleur (le traçage est informatisé). Enfin, des livreurs viennent chercher ces colis pour faire la distribution.

Ces derniers mois, pour le « peak » de fin d'année, de nombreux agents de tri intérimaires ont rejoint les équipes. Au total, nous avons été jusqu'à 250. Peu avant Noël, lors du pic d'activité, notre centre a atteint un record national avec plus de 102 000 colis passés en 24 heures.

L'ambiance est déjà

spéciale lorsque des chefs s'emparent du micro de l'entrepôt pour faire entendre à tout le monde qu'on ne va pas assez vite, ou pour nous annoncer le classement des équipes les plus rapides. Mais le jour du record, on se serait cru au cirque : ils nous haranguaient pour nous encourager à garder les cadences augmentées, nous remerciaient, ou demandaient à ce qu'on s'applaudisse. Nous avons même eu la visite surprise de la mascotte d'Amazon au milieu des allées surchargées de chariots, en plein afflux de colis. Et ce n'est pas tout : après du poulet braisé quelques jours plus tôt, la direction nous a offert des pizzas à la pause. Ce « généreux » geste nous a bien fait rire vu le ridicule de la situation.

Les chiffres record ne se trouvent finalement pas que dans le nombre de colis passés sur notre plateforme : le bénéfice net trimestriel d'Amazon a triplé en un an. Et sous la pression de ces dernières semaines, les accidents de travail ont augmenté dans tous les entrepôts. On va bientôt sortir du boulot avec des « pièces manquantes » !

Une lectrice



ADP : comment se débarrasser des casseroles

Le 4 décembre, la filiale ADP Ingénierie (ADPI) du groupe Aéroports de Paris a payé une amende de 14,6 millions d'euros au Trésor public pour échapper à un procès en corruption. Un fait d'actualité qui n'a rien d'étonnant et qui en dit long sur le rôle de l'appareil d'État.

Sarkozy, qui a été mis en examen pour des soupçons de financement occulte de sa campagne de 2007 par Kadhafi, n'est sans doute pas le seul à avoir bénéficié des largesses de l'homme au pouvoir en Libye à l'époque. ADPI s'était en effet vu attribuer la conception d'aéroports dans les villes libyennes de Tripoli, Benghazi et Sabha. En 2014, une enquête pour corruption

d'agents publics a été ouverte par le parquet de Paris, mettant en cause les conditions d'attribution de ces contrats, ainsi que celles d'un autre contrat dans l'un des Émirats arabes unis en 2011. C'est cette enquête que vient clore une décision du tribunal judiciaire de Paris assortie de l'amende de 14,6 millions.

Il est en effet possible pour une entreprise

d'échapper à un procès en payant. Cela s'appelle une « convention judiciaire d'intérêt public », un dispositif légal mis en place sous Hollande. ADP n'est pas la seule à en avoir bénéficié, puisque ce fut aussi le cas d'Airbus à deux reprises, également pour des contrats avec le régime de Kadhafi, ainsi que de LVMH. À l'annonce de la décision du tribunal judiciaire, le directeur général d'ADPI a pu d'autant plus exprimer son soulagement que le communiqué du procureur financier ne fournit aucune information concernant les délits mis au jour.

Le groupe ADP s'est prévalu d'avoir mis en place

un programme intitulé « Éthique et compliance » censé prouver qu'il est désormais exemplaire. Il s'agit de formations où l'entreprise explique qu'il ne faut pas accepter de cadeaux... à ses salariés ! Les travailleurs d'ADP, qui étaient déjà convaincus que c'était le monde à l'envers, savent désormais contre quelles accusations leurs dirigeants veulent se couvrir, en les conviant à ces leçons de morale bien décalées.

Le fait que la justice permette de se débarrasser d'un procès en corruption en payant le Trésor public évitera sans doute des procès tels que celui d'Elf, au

début des années 2000, qui avait embarrassé non seulement les dirigeants du trust pétrolier mais également les hautes sphères de l'État. De toute façon, aucun procès n'a jamais empêché que les grandes entreprises recherchent des contrats par tous les moyens et en impliquant les États. Les financements occultes et autres rétro-commissions par le biais d'intermédiaires de l'ombre, qui défraient de temps en temps la chronique, ne sont que l'un de ces moyens et l'une des faces de la concurrence capitaliste.

Thomas Baumer

Territoriaux de Belfort : "Nous, on paye nos factures!"

À l'appel de la CGT, environ 80 travailleurs de la mairie et de l'agglomération de Belfort se sont réunis devant l'hôtel de ville, en plein marché de Noël, jeudi 21 décembre.

Employés dans les crèches, les ateliers, les gymnases, les écoles ou les bureaux, les manifestants tenaient à faire entendre leur mécontentement face au refus du maire LR d'accorder la « prime inflation ». Chacun est convaincu que, compte tenu du niveau des salaires et de l'explosion des prix, une prime ne suffira

pas et qu'il faudra arracher de réelles augmentations de salaire. Mais le refus du maire d'accorder cette prime de 300 à 800 euros est ressenti par tous comme un mépris profond, que les manifestants tenaient à dénoncer.

Cela vient quelques jours seulement après que l'adjoint aux sports a été contraint à la démission pour s'être fait

pincer dans une affaire de fraude au compteur Linky pour réduire les factures d'électricité de son domicile et de ses deux commerces. Tout le monde avait en tête cette histoire, qui illustre les mœurs de ceux qui donnent des leçons au quotidien à ceux qui n'ont pas d'autre choix que de payer leurs factures.

Le froid et la pluie n'ont pas douché l'enthousiasme des présents, contents.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE**
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.
Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : tous les travailleurs sont des migrants

Le secrétaire d'État, c'est-à-dire le ministre des Affaires étrangères du gouvernement des États-Unis, a rendu visite au président mexicain le 27 décembre pour parler des 3 000 kilomètres de frontière qui séparent ces deux pays.

Chaque jour des milliers de migrants tentent de passer du Mexique aux États-Unis, par-dessus le mur érigé par Trump ou en franchissant le barrage flottant installé par le gouverneur du Texas sur le Rio Grande et en évitant les gardes-frontières, leurs chiens et leurs fusils. Ils viennent d'Amérique latine, fuyant la pauvreté, la violence et l'absence de perspectives. Ils viennent des Caraïbes, et particulièrement d'Haïti, en proie à la famine et aux bandes sanguinaires. Ils viennent aussi de beaucoup plus loin, d'Inde par exemple, après avoir pris l'avion jusqu'au Nicaragua puis la route jusqu'au Mexique.

C'est ce que tentaient de faire les 300 passagers bloqués par la police française sur un aéroport, entre le 21 et le 26 décembre. Renvoyés à Bombay, ils ont perdu les dizaines de milliers d'euros

exigés par les passeurs et ont fait les frais du zèle policier, administratif ou politique des autorités françaises. Cela ne s'est pas soldé par des morts, comme lorsque des politiciens se font de la publicité en empêchant qu'on sauve les migrants en Méditerranée, mais le principe est le même.

Sur ce plan, les hommes politiques américains ne sont pas en reste. L'opposition républicaine au président Biden prépare la campagne de Trump pour l'élection de novembre prochain en faisant de la lutte contre l'immigration illégale son principal argument. Biden en fait autant. Il a, contrairement à ses promesses, poursuivi la construction du mur anti-migrants de Trump et repris les expulsions massives et lui aussi présente les deux millions de pauvres qui ont tenté de passer la frontière l'an passé comme



Migrants campant au pied de la barrière frontalière en avril 2023.

des envahisseurs. Les deux concurrents, à la suite de leurs prédécesseurs, font preuve en la matière d'une inaltérable mauvaise foi. Le Mexique, voisin pauvre et pillé par les États-Unis, a toujours fourni, légalement ou illégalement, une main-d'œuvre bon marché aux capitalistes, du Texas à la Californie. L'exploitation économique des travailleurs mexicains se double depuis toujours du mépris, du déni de droit et des brutalités policières d'usage, resservis aujourd'hui contre les migrants venus de plus loin encore.

Les mensonges de Trump et Biden, comme en France ceux de Macron, Darmanin, Le Pen et consorts, leurs

murs et leurs policiers se transformeront peut-être en voix et en sièges. Mais la misère, dont l'impérialisme est le seul responsable, continuera à pousser des jeunes gens courageux et des familles entières à tenter leur chance aux États-Unis, comme c'est le cas depuis deux siècles. L'approfondissement du chaos économique, social, et la permanence de la guerre ne peuvent qu'exacerber sur toute la planète cet exode permanent et généralisé.

Trump et Biden veulent faire croire aux prolétaires américains dont les familles sont arrivées il y a dix mois, dix ans ou deux siècles que ces nouveaux venus seraient des concurrents, des

envahisseurs voire carrément des délinquants. Ils jouent la même musique que les Macron et Le Pen et les travailleurs conscients doivent partout y répondre de la même façon.

Ces millions d'immigrés ne font que chercher, comme tout un chacun, à vivre et à faire vivre leur famille. Le fait qu'ils viennent de la planète entière fait partie du caractère international du prolétariat, qui s'enrichit ainsi de combattants pour la lutte contre le capital. C'est pourquoi, au-delà de la simple humanité, les travailleurs des États-Unis et ceux de la vieille Europe doivent voir dans les migrants leurs frères de classe.

Paul Galois

L'Ocean Viking consigné : "Laissez-les mourir!"

Pour la deuxième fois en quelques semaines, le navire Ocean Viking affrété par l'ONG SOS Méditerranée a été consigné par les autorités italiennes dans le port de Bari, sur l'Adriatique, pour avoir dévié sa route de quelques milles dans l'espoir de porter secours à de nouveaux réfugiés en danger.

L'Ocean Viking est puni, bloqué pour vingt jours dans ce port pour avoir contrevenu au décret Piantedosi, article de loi meurtrier qui lui imposait « de se diriger sans délai, à la vitesse maximale et en suivant une route directe vers le lieu sûr assigné ». Or avec 244 réfugiés à son bord, secourus en deux jours lors de trois opérations de sauvetage, l'Ocean Viking avait reçu un nouvel appel au secours. Pour avoir tenté d'y répondre, le navire humanitaire et son équipage tombent sous le coup du décret, sont mis dans l'impossibilité de procéder à de nouveaux sauvetages, et menacés d'une nouvelle amende.

Peu de navires continuent de porter assistance aux réfugiés en partance

vers l'Europe dans cette zone de Méditerranée centrale. Si SOS Méditerranée a pu secourir un millier de personnes depuis Noël, l'Organisation internationale pour les migrations, l'OIM, totalise 2 678 morts ou portés disparus dans cette zone depuis janvier 2023. Dans l'Atlantique, au large du Maroc, à 50 km du cap Boujdour, 14 personnes sur 58 passagers d'un Zodiac dégonflé ont péri le 28 décembre, les autorités espagnoles et marocaines s'étant renvoyé la responsabilité d'intervenir plusieurs heures durant. Au total, plus de cent réfugiés ont perdu la vie dans l'une de ces traversées vers les Canaries, depuis le Sénégal ou le Maroc.

Quant à la Manche, si les décès ont été heureusement

moins nombreux l'an passé, plus de 23 400 personnes l'ont traversée en 2023, dans des conditions qu'on peut imaginer. Comme le dit une militante d'Utopia 56, pour les Afghans, Iraniens, Turcs, Érythréens, Irakiens, « il n'y a toujours pas de voie de passage sûre et légale pour les personnes qui tentent de gagner l'Angleterre et les stratégies de militarisation de la côte ne servent qu'à faire prendre plus de risques ».

Une ONG, dans son bilan glaçant « Migrants disparus », recense en dix ans 28 320 hommes, femmes et enfants morts ou disparus rien qu'en Méditerranée. En 2023, 90 % des décès de migrants ont eu lieu en Méditerranée centrale. La « route migratoire la plus dangereuse au monde », comme le rappelle InfoMigrants, est empruntée par celles et ceux qui fuient la dictature et la misère depuis l'Afrique de l'Ouest, de l'Est ou la Corne de l'Afrique vers la Libye et d'autres

points de départ sur la côte libyenne ou tunisienne. Le seul périple terrestre avant d'accéder au départ est déjà souvent meurtrier.

Laisser les humains se déplacer où bon leur semble pour vivre sur leur planète relèverait de la simple humanité. Mais, pendant vingt jours, à la suite du diktat d'un ministre italien de

l'Intérieur proche de l'extrême droite, avec la complicité des gouvernants européens, l'Ocean Viking sera empêché d'assurer sa mission de secours. Ils portent la responsabilité des morts à venir, qui auront voulu affronter les tempêtes hivernales sur des coquilles de noix.

Viviane Lafont

Cercle Léon Trotsky

**Chaos économique mondial
et marche à la guerre :
un système capitaliste
à renverser**

Samedi 27 janvier à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)